

Paris ce 28 Oct 1815.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous rappeler que S. A. R. le Prince de Galles aujourd'hui Duc d'Angleterre & le Duc d'York et de Clarence, ses frères, emprunterent conjointement et solidairement l'un pour l'autre, la somme de cent mille livres sterling au Sieur Jean Jacques de Beaune, Négociant, union Broad Street et London - vivait à son profit une Obligation authentique, signée en votre présence, Monsieur, comme Notaire Public à Londres le 5<sup>me</sup> Juin 1790. Les trois Princes permirent et donnerent plein pouvoir dans les Conditions de l'obligation audit Sieur J. Jacques de Beaune, Négociant de diviser cet emprunt en 1000 actions, de 100 livres sterling chacune (ou 2400 francs argent de France) avec les coupons d'intérêt pour chaque action, à raison de 5 1/2 % par an, le tout bon au porteur (1) et le capital payable tous les ans par dixième à partir de 1806 jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin 1815 inclusivement.

Ce qui fut exécuté: car le 4 Décembre suivant, le dit Sieur J. Jacques de Beaune vint à Paris ouvrir cet emprunt, et après avoir exhibé ses pouvoirs, contenus dans les conditions de l'obligation il la déposa pour minute au l'Etude de M. Briehard, Notaire Public à Paris, l'expédition en bonne forme et en Anglais de

(1) Je crois qu'il y a eu dès le commencement 18 mois d'intérêt payés, mais la Guerre est survenue; et qu'il existe même un Jugement de condamnation à Londres.



L'Obligation que lui avez délivrée, certifiée & légalisée par plusieurs Notaires de Londres. lesquelles dites pièces ont été à l'instant traduites en français par le Secrétaire Intéprète du Roi et les dites ~~copies~~ traductions annexées à l'obligation déposée, Etc.

Lequel a complété légalement les Conditions de l'emprunt.

Je produirai tous ces actes, bien en règle, à l'appui de mes actions, aussitôt que besoin en sera.

D'après ce, vous voyez, Monsieur, que depuis deux Mois le paiement en est échü, et comme je n'ai encore rien reçu à cause de la Guerre, j'en réclame aujourd'hui la totalité en capital et intérêts se montant à 12,000 livres sterling, provenant de l'héritage de ma Mère, qui a placé ses fonds avec une pleine confiance lors de l'emprunt à Paris, le Décembre 1790.

Je vous rappellerai, Monsieur, que lorsque en 1802, ma Mère fut à Londres réclamer le paiement des intérêts de la Créance, alors échü, elle eut l'honneur de vous voir, vous lui assurâtes que l'affaire étoit très bonne, et sans difficulté; en effet quelques jours après, le Prince de Galles lui fit dire que dans huit jours elle seroit payée, lorsque la rupture du Traité d'Amiens a rompu tout à coup nos relations politiques.

Mr. Mr. Hanson et Morland, Banquiers, sont

devenus par suite Dépositaires de l'original de l'obligation des Princes, d'après une Reconnaissance, signée d'eux, et insérée à chacune de mes actions.

J'ai omis de vous observer, Monsieur, que les trois Princes d'Angleterre, après avoir renoncé à tout subterfuge et prétexte quelconque qui pourroit être contraire au remboursement de cet emprunt, se sont soumis volontairement à un Débit de deux cents mille livres sterling ou car de Besus, et le tout en espèces sonnantes seulement, argent d'Angleterre.

Je prie, Monsieur le Solliciteur, m'instruire d'ici à 15 jours au plus tard, du résultat des Remarques que vous aurez faites en ma faveur.

Vous pouvez compter sur des témoignages tout particuliers de ma Reconnaissance.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Rue Saint Lazare n.º 30.  
Chambres d'Orléans.

Introductions des Ambassadeurs  
près S. M. Monsieur, frère du Roi,

B. D'Orléans

A M. Ch. Bicknell, Solliciteur, près S. M. le Prince Régent.



Je vous prie de m'envoyer les  
dépenses de votre voyage de  
Paris à Londres, et de m'en  
faire un état séparé.

Je vous prie de m'envoyer  
aussi les dépenses de votre  
voyage de Paris à Londres, et  
de m'en faire un état séparé.  
Je vous prie de m'envoyer  
aussi les dépenses de votre  
voyage de Paris à Londres, et  
de m'en faire un état séparé.

Je vous prie de m'envoyer  
aussi les dépenses de votre  
voyage de Paris à Londres, et  
de m'en faire un état séparé.

19 Sep 1785. Ensd.

Je vous prie de m'envoyer  
aussi les dépenses de votre  
voyage de Paris à Londres, et  
de m'en faire un état séparé.

Je vous prie de m'envoyer  
aussi les dépenses de votre  
voyage de Paris à Londres, et  
de m'en faire un état séparé.

18/15

A. M. de Richelieu, Ministre de la Marine, Paris.